

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 2 DÉCEMBRE 2024, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Patricia Bernard, Marie-Lou Darveau et Christine Thibeault, messieurs les conseillers François Potvin, Denis Bourgault et Jean-François Lavoie.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE JEAN MORENCY.

EST AUSSI PRÉSENT : M. Jean-Sébastien Nadeau.

---

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :**

Monsieur le maire Jean Morency procède à l'ouverture de l'assemblée à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

---

2024-211

### **REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :**

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Christine Thibeault,

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'inscrire de nouveaux items à VARIA jusqu'à écoulement de tous les items dudit ordre du jour.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12-11-2024, avec dispense de lecture
5. Suivi du procès-verbal
6. Sollicitations, invitations, adhésions
7. Avis de motion - Règlement 614-2024 taxation 2025
8. Adoption budget 2025 - Régie intermunicipale GEANT
9. Autorisation de participation financière pour la mise à niveau du sentier Mask8atik8iche
10. Passerelle multifonctionnelle sur la rivière Ashuapmushuan - Autorisation du versement d'une aide financière
11. Mise à jour de l'organisation municipale de la sécurité civile - Plan d'urgence
12. Dépôt du rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable
13. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
14. Dépôt des déclarations des dons et avantages de plus de 200 \$
15. Correspondance
16. Rapport des élus
17. Questions du public
18. Varia
- 18.1 Motion de félicitation – Alexandre Bergeron
19. Prochaine assemblée publique le 9 décembre 2024
20. Levée de l'assemblée

---

### **DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :**

Aucun conflit d'intérêts.

---

2024-212

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12-11-2024, AVEC DISPENSE DE LECTURE :**

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil de la Ville de Normandin ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 12

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

novembre 2024, et ce, au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente assemblée;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-François Lavoie,

QUE le conseil de la Ville de Normandin adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 12 novembre 2024, tel que déposé à la présente séance.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL :

Aucun suivi.

---

2024-213

SOLLICITATIONS, INVITATIONS, ADHÉSIONS :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Patricia Bernard,

QUE soient autorisées les contributions, subventions ou adhésions suivantes:

Maison Halte Secours Don	100 \$
Centre de ressources pour hommes Optimum Don	100 \$
Table de concertation VCAS Don	100 \$

NOTE: Les demandes des organismes suivants ont été refusées:

- Association pulmonaire du Québec

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2024-214

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 614-2024  
TAXATION 2025 :

Madame la conseillère Christine Thibeault, donne avis de motion à l'effet que sera adopté, à une séance subséquente, un règlement ayant pour objet la fixation de taux variés de taxes foncières, des tarifs pour services municipaux, des taux pour la location des terrains des maisons mobiles et des conditions de perception pour l'exercice financier 2025.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

---

2024-215

ADOPTION BUDGET 2025 - RÉGIE  
INTERMUNICIPALE GEANT :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Normandin fait partie de l'entente intermunicipale GEANT;

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit transmettre pour adoption son budget, avant le 1<sup>e</sup> octobre à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence selon l'article 603 du Code municipale;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

CONSIDÉRANT QUE le budget doit être adopté par au moins les deux tiers des municipalités;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

QUE le conseil municipal de Normandin accepte le budget 2025 de la Régie intermunicipale GEANT d'un montant de 2 088 450 \$;

QUE le conseil accepte, par cette résolution, une quote-part de 870 265 \$ pour l'année 2025, incluant la sécurité incendie, sécurité civile, contrôle animalier, exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable, assainissement des eaux usées, et en Urbanisme & Environnement.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2024-216

AUTORISATION DE PARTICIPATION  
FINANCIÈRE POUR LA MISE À NIVEAU DU  
SENTIER MASK8ÀTIK8ICHE :

CONSIDÉRANT QUE le Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean a obtenu la confirmation d'une subvention du Programme d'aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) pour le projet de mise à niveau du sentier Mask8àtik8iche;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Normandin a déjà confirmé son appui au projet au Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean par le biais de la résolution 2024-156 adoptée en septembre 2024;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

QUE la Ville de Normandin confirme sa participation financière de l'ordre de 17 682 \$ au Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean pour la réalisation du projet de mise à niveau du sentier Mask8àtik8iche.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2024-217

PASSERELLE MULTIFONCTIONNELLE SUR LA  
RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN - AUTORISATION  
DU VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE :

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Normandin a confirmé son appui au projet de construction d'une passerelle multifonctionnelle (quad/motoneige) au Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean par la résolution 2023-260 adoptée en novembre 2023 dans laquelle la Ville s'engageait à verser une contribution financière de 1,35 % en investissant un maximum de 50 000\$ sur la base d'un projet de 3 697 214 \$;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

QUE le conseil municipal autorise le Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean de présenter le projet de Passerelle multifonctionnelle sur la rivière Ashuapmushuan au Comité investissement territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine et que dans le cas ou

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

la demande est toujours nécessaire et qu'elle est jugée favorable, que le montant maximal de 50 000 \$ soit pris à même la contribution à la vitalité du milieu de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-218

MISE À JOUR DE L'ORGANISATION  
MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE - PLAN  
D'URGENCE :

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de sécurité incendie GEANT est responsable d'assurer et de maintenir un service de couverture des incendies et de sécurité civile sur le territoire des municipalités de Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme. Ce service tient compte des normes et objectifs fixés par la Loi sur la sécurité civile, RLRQ, chapitre S-2.3 et par le schéma de couverture de risques adopté par la MRC de Maria-Chapdelaine;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de sécurité incendie GEANT assume les responsabilités qui sont dévolues par la Loi sur la sécurité civile, RLRQ, chapitre S-2.3, aux "autorités régionales", aux "autorités responsables de la sécurité civile" et aux "autorités locales" au sens de cette loi, à l'exception des responsabilités dévolues aux "autorités locales" aux sections II et II.1 du chapitre IV ainsi qu'aux articles 28, 40, 56, 57 et 133 de cette loi;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Normandin reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Christine Thibeault,

QU'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la concertation des intervenants;

QUE les personnes suivantes soient désignées membres de l'organisation municipale de la sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

FONCTION	NOM
Coordonnateur municipal de la sécurité civile	Jean-Sébastien Nadeau;
Coordonnateur municipal de la sécurité civile substitut	Daniel Painchaud;
Responsable Coordonnateur de site	Jerry Piquette;
Responsable substitut Coordonnateur de site	Jean-Luc Hudon;
Responsable de la mission Administration	Robin Tremblay;
Responsable substitut de la mission Administration	Vicky Fortin;
Responsable de la mission Communication	Julie Fortin;
Responsable substitut de la mission Communication	Martine Turcotte;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Responsable de la mission Secours aux personnes et protection des biens	Luc Marois;
Responsable substitut de la mission Secours aux personnes et protection des biens	Sergent en poste (Police);
Responsable de la mission Services aux personnes sinistrées	Éric Bhérer;
Responsable substitut de la mission Services aux personnes sinistrées	Mélanie Grondin;
Responsable de la mission Services techniques	Steeve Mailloux;
Responsable substitut de la mission Services techniques	Dave Jobin;
Responsable de la mission Transport	Steeve Mailloux;
Responsable substitut de la mission Transport	Dave Jobin;

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant l'organisation municipale de sécurité civile de la municipalité.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-219

**DÉPÔT DU RAPPORT 2023 SUR LA GESTION DE  
L'EAU POTABLE :**

Le directeur général et greffier dépose le rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable.

Le rapport permet de connaître l'état de notre réseau, d'établir un plan d'action, de connaître les coûts et les revenus affectés au service d'eau et les besoins d'investissements futurs.

2024-220

**DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS  
PÉCUNIAIRES :**

Le directeur général et greffier, Monsieur Jean-Sébastien Nadeau confirme séance tenante que tous les membres du conseil municipal lui ont remis leur déclaration d'intérêts pécuniaires dûment complétée et que le tout sera confirmé à la direction régionale des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

<b>ÉLUS</b>	<b>DÉCLARATION REMISE</b>
Jean Morency	Oui
Patricia Bernard	Oui
Marie-Lou Darveau	Oui
François Potvin	Oui
Denis Bourgault	Oui
Jean-François Lavoie	Oui
Christine Thibeault	Oui

2024-221

**DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES DONS ET  
AVANTAGES DE PLUS DE 200 \$ :**

En vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1) la greffière dépose au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un ou plusieurs des membres du conseil, depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel extrait a été déposé.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

CORRESPONDANCE :

Aucune correspondance.

---

RAPPORT DES ÉLUS :

Chaque membre du conseil municipal informe l'assemblée des activités auxquelles il a pris part depuis l'assemblée précédente.

---

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

---

2024-222

MOTION DE FÉLICITATION - ALEXANDRE  
BERGERON :

Une motion de félicitation est apportée par le conseiller municipal, M. François Potvin pour M. Alexandre Bergeron qui est présentement en Suisse afin de poursuivre sa carrière musicale.

---

PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE LE 9  
DÉCEMBRE 2024 :

---

2024-223

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

QUE l'assemblée soit et est close à 20 heures 18.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

\_\_\_\_\_  
Jean Morency, maire

\_\_\_\_\_  
Jean-Sébastien Nadeau  
Directeur général et greffier